



**PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL
2019-2024**

VERSION COORDONNEE ET ACTUALISEE

ADOPTÉE PAR LE COLLEGE COMMUNAL
Séance du 16 juin 2023

1	VOLET EXTERNE
1.1	ETRE UNE COMMUNE OÙ LE VIVRE-ENSEMBLE EST UNE RÉALITÉ POUR TOUS
1.1.1	<p><i>La petite enfance – Assurer un accueil des plus jeunes dans une structure renouvelée, étoffée et moderne</i></p> <p>En finalisant la construction de la nouvelle crèche communale, Saint-Nicolas double sa capacité d'accueil en la matière et assure une gestion pérenne du secteur (taux d'encadrement, confection des repas sur place, suivi infirmier...).</p>
1.1.1.1.	<p>Inauguration de la nouvelle crèche communale avant l'été 2019</p> <p>Outre la mise en fonctionnement général du nouveau bâtiment, il sera procédé dans la foulée à l'engagement</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un(e) cuisinier(ère): confection des repas in situ, préférence accordée aux circuits courts et/ou proches - d'un(e) infirmier(ère) et de 4,5 ETP pour compléter l'encadrement. <p>Indicateur(s) de résultat: taux de remplissage, taux de rencontre des prescrits ONE...</p> <p><i>Etat d'avancement : action achevée</i></p> <p><i>Référent politique : Michele ALAIMO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Christelle RUYMAEKERS – Crèche communale</i></p>
1.1.2.	<p><i>L'enfance, l'instruction et la jeunesse – Accueillir, former, sensibiliser et émanciper</i></p> <p>Permettre l'acquisition de connaissances en termes de savoirs, savoirs-faire et savoirs-être, ainsi que le développement de compétences (apprenant et enseignant) par le biais d'actions concrètes, pérennes et structurellement signifiantes en termes d'Instruction publique.</p>
1.1.2.1	<p>Mise en place de modules de psychomotricité dans les écoles maternelles communales</p> <p>En collaboration avec le service des Sports, l'action consiste à développer l'installation de modules de psychomotricité - 2018: Chiff d'Or, Peupliers - 2019: Van Belle (école et plaine de jeux).</p> <p>D'autres implantations seront déterminées d'ici 2024.</p> <p><i>Etat d'avancement : action achevée</i></p>

	<p><i>Référente politique : Audrey HOFMAN</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Annette ERLER – Service instruction & accueil temps libre</i></p>
1.1.2.2.	<p>Déploiement d'un service de la jeunesse</p> <p>L'action, mise en route notamment à travers un nouvel emploi créé, consiste entre autres à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - redévelopper la dynamique jeunesse (2,5 ans à 25 ans) – en partenariat avec OPenAdo, le Plan de Cohésion sociale et la maison de jeunes l'Atelier (organisation de stages, participation au service citoyen etc.) ; - préparer la relance d'un Conseil communal des enfants, notamment à travers la recherche de soutien pour disposer du personnel nécessaire à ce projet ; - instituer un Conseil communal de la jeunesse (13-25 ans); - centraliser l'ensemble des opérateurs concernés (SAJ, SPJ..). <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Audrey HOFMAN</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Véronique Kowalczyk – Plan de cohésion sociale</i></p>
1.1.2.3.	<p>Encourager l'éducation à la citoyenneté</p> <p>Par le développement de sorties pédagogiques en interdisciplinarité entre les écoles, le service de la Culture et les services sociaux (Commune - CPAS), par la reconduction de la convention avec les Territoires de la Mémoire et l'engagement de profils qualifiés dans l'éducation à la Citoyenneté (conformément aux directives de la Communauté Française, notamment en matière de reconnaissance des titres requis).</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Audrey HOFMAN</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Annette ERLER – Service instruction et accueil temps libre</i></p>
1.1.2.4.	<p>Construire une nouvelle école Rue d'Angleur</p> <p>L'action vise à la construction d'une nouvelle implantation basse énergie sise rue d'Angleur, intégrant les classes de primaires, un réfectoire et une cour de récréation. L'objectif est un lancement des travaux pour 2024 au plus tard avec une ouverture prévue en 2026.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p>

	<p><i>Référent politique : Jérôme AVRIL</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Thierry BAPTISTE – Service des travaux</i></p>
1.1.2.5.	<p>Améliorer la qualité de l'enseignement</p> <p>L'action consiste à assurer la formation continuée des enseignants.</p> <p>La mise en place de plans de pilotage (dès le printemps 2019) permettra d'assurer, au sein de chaque école communale, une planification dans le temps et une formalisation des contenus à développer. Les premiers avis des Délégués au Contrat d'objectifs (DCO) sont attendus pour la fin août 2019.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Audrey HOFMAN</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Annette ERLER – Service instruction & accueil temps libre</i></p>
1.1.2.6.	<p>Sensibiliser les élèves des écoles communales à l'alimentation saine et à la nature</p> <p>En partenariat avec les services de l'Environnement et du Plan de Cohésion Sociale, ainsi que les différentes ASBL concernées, il s'agit en l'espèce d'encourager l'échange et l'apprentissage en matière d'alimentation saine et d'importance de la protection de la nature et des espaces verts par la réalisation des actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation de « jardins » dans les écoles Botresses, Halage, Tout Va Bien en collaboration avec le service de l'environnement ; • Participation au projet pilote pour les collations saines (soupe) de l'école de la Coopération, dont l'extension aux autres écoles sera étudiée en fonction des possibilités ; • Participation à l'opération « fruits et légumes à l'école » pour l'école des Botresses, dont l'extension aux autres écoles sera étudiée en fonction des possibilités ; • Organisation d'animations (visite du jardin partagé du PCS ; promotion d'une alimentation saine, ...). <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Audrey HOFMAN</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Annette ERLER – Service instruction & accueil temps libre</i></p>

1.1.2.7.	<p>Encourager l'installation de cyber-classes</p> <p>L'enseignement assisté par ordinateur sera développé - en écho aux installations réalisées à l'école de la Coopération courant 2018, ainsi qu'à l'école des Botresses (télévisions interactives) au deuxième semestre 2019:</p> <ul style="list-style-type: none"> - en orientant la maîtrise de certains savoirs, - en guidant les enseignants par un accompagnement approprié et des formations relatives au sujet, - en mesurant le degré d'apprentissage auprès des apprenants. <p>Il s'agit concrètement de débiter dès 2020 l'implantation de tableaux interactifs en répondant aux appels à projet de la RW ainsi que l'acquisition d'un équipement adapté à chaque école (réseau wifi, connexions...).</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Audrey HOFMAN</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Annette ERLER – Service instruction & accueil temps libre</i></p>
1.1.2.8.	<p>Développer l'accueil extra-scolaire</p> <p>Par le biais de la Commission communale de l'Accueil, amplifier les partenariats avec divers organismes (exemple: asbl Promemploi, courant 2019) afin de soutenir la formation des accueillant(es) et favoriser l'orientation qualitative de l'accueil extra-scolaire pour les 3-12 ans. L'action consiste également à assurer la formation continuée des encadrants de l'accueil extra-scolaire.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Audrey HOFMAN</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Annette ERLER – Service instruction & accueil temps libre</i></p>
1.1.3.	<p>Encourager la pratique sportive à tout âge</p> <p>Assurer l'entretien voire la restauration des structures existantes afin d'offrir un panel étoffé d'activités sportives dédiées à tous les âges.</p>
1.1.3.1	<p>Poursuivre la régénération annuelle des terrains de football</p> <p>L'action vise à pérenniser le travail d'entretien des terrains en surface - semis, tonte, irrigation - afin de les maintenir en état de pratique convenable tout en veillant à la qualité des sols dans leur ensemble.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p>

	<p><i>Référent politique : Arnaud MATHY</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Giovanni DOLCE – service des sports</i></p>
1.1.3.2.	<p>Améliorer l'organisation des stages multisports et des centres en plein air</p> <p>L'accent sera mis sur l'amélioration d'un service qualitatif (mise sur pied d'un système de préinscription), en veillant systématiquement un taux d'encadrement adapté (cf. normes ONE).</p> <p>Des fiches et un suivi de l'encadrement, des débriefings en équipe etc. (personnel encadrant et administratif), l'évolution du nombre d'inscriptions (2018-2024) seront autant de marqueurs de réussite de l'action. Enfin, il conviendra de mettre à l'étude dès 2020 la constitution d'un panel de sites diversifiés.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Arnaud MATHY</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Giovanni DOLCE – service des sports</i></p>
1.1.3.3.	<p>Poursuivre la rénovation du hall omnisports</p> <p>Poursuivant l'optique d'une rénovation structurelle et respectueuse de l'environnement, à l'image du recours à la cogénération désormais opérationnelle et à l'installation de chaudières moins énergivores, l'action vise notamment l'installation d'une barrière levante (deuxième trimestre 2019), ainsi que la rénovation complète de la couverture et de l'isolation de la toiture – en attente de subsides « infrastructures sportives partagées/UREBA ».</p> <p>Plus globalement, et suite à la mise en place d'une stratégie immobilière communale, des contacts seront établis avec des firmes spécialisées afin d'étudier un remplacement approprié de l'éclairage et une mise à l'étude du réaménagement de l'ensemble des vestiaires, ainsi que la concrétisation d'une accessibilité aux PMR (cafétéria).</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Jérôme AVRIL</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Thierry BAPTISTE – service des travaux</i></p>
1.1.3.4.	<p>(Ré)aménager les sites sportifs communaux</p> <p>L'action vise à</p> <ul style="list-style-type: none"> - aménager le site Pasteur tant en indoor qu'en outdoor (exemple: installation d'une aire multi-jeux) ainsi que la rénovation progressive du hall omnisports.

	<p>- optimiser la maintenance du stade de Buraufosse par la rénovation du vestiaire des arbitres (premier semestre 2019).</p> <p>- remplacer le terrain synthétique du Bonnet par le biais d'un revêtement écologique (liège), tant en sous-couche qu'en couche d'amortissement.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Arnaud MATHY</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Giovanni DOLCE – Service des sports</i></p>
1.1.3.5.	<p>Renforcer l'accessibilité du sport à tous et à tout âge</p> <p>L'action poursuit le maintien et le renforcement des stages existants.</p> <p>Jeunes: ateliers de psychomotricité - parallèle avec Action 1.1.2.1, en partenariat avec d'autres services comme le Plan de Cohésion Sociale et la Petite Enfance.</p> <p>Enfants et adolescents: aménager des aires de sport et de jeux de quartier (cf. Plaine Pasteur, Plaine Astérix).</p> <p>Seniors: continuité et renforcement des services existants (cf cours).</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Arnaud MATHY</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Giovanni DOLCE – Service des sports</i></p>
1.1.4.	<p>Renforcer les mesures de qualité de vie sur l'entité communale</p> <p>Poursuivre le développement des services à la communauté en accentuant l'aide aux personnes fragilisées ou isolées et en renforçant la cohésion sociale communale.</p>
1.1.4.1	<p>Conforter le service des titres-services</p> <p>L'action vise à maintenir l'offre existante, avec une priorité donnée au recours aux titres-services.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Michele ALAIMO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Yvette HERRENT – Service social</i></p>
1.1.4.2.	<p>Développer le service du taxi social</p> <p>Par l'acquisition d'un nouveau véhicule adapté au transport de personnes âgées et/ou à mobilité réduite, l'accent sera porté sur la formation du personnel encadrant et</p>

	<p>l'étude de faisabilité de mise sur pied d'un système de navette régulière (exemple: marché du mercredi).</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Michele ALAIMO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Yvette HERRENT – Service social</i></p>
<p>1.1.4.3.</p>	<p>Mettre sur pied un réseau de bénévolat</p> <p>L'action consiste à établir une plateforme de bénévolat afin d'assurer une présence et un espace de parole pour les personnes âgées et/ou dépendantes. D'ici la fin de l'année 2019, un toutes-boîtes sera édité pour informer le public concerné de la constitution de ce réseau établi pour favoriser l'écoute, la présence et le service auprès de ces personnes (exemple: faire les courses).</p> <p>Une étude des besoins de celles-ci est menée courant 2019.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Michele ALAIMO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Yvette HERRENT – Service social</i></p>
<p>1.1.4.4.</p>	<p>Optimiser la mobilité des personnes porteuses d'handicap</p> <p>L'action consiste à perpétuer le label Handicity via la reconduction de la convention échue courant 2019.</p> <p>Un accent particulier sera porté à l'accessibilité des bâtiments publics lors de chaque rénovation (exemple: accessibilité du hall omnisports) et lors de festivités (banquets) ou sur site (exemple: Maison des Terrils). Une étude sera par ailleurs menée quant à la situation du service social au sein de l'hôtel communal de Saint-Nicolas (3^{ème} étage) afin d'en assurer la meilleure accessibilité possible, en profitant le cas échéant de la réduction des besoins policiers en termes de locaux au rez-de-chaussée et dans le cadre de la stratégie immobilière communale.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Michele ALAIMO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Yvette HERRENT – Service social</i></p>

1.1.4.5.	<p>Perpétuer les services existants d'aide à domicile</p> <p>Pérenniser la prise en compte de besoins spécifiques en étoffant les collaborations existantes (CSD, ALE...).</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Michele ALAIMO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Yvette HERRENT – Service social</i></p>
1.1.4.6.	<p>Plan de cohésion sociale 2020-2025</p> <p>Maintenir le développement des actions proposées par le PCS, en incluant la possibilité d'intégrer des processus de participation citoyenne au cours de l'élaboration de celles-ci.</p> <p>Les indicateur(s) de résultat sont notamment l'indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux (ISADF), la validation des rapports d'activités, le nombre de bénéficiaires enregistrés...</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Valérie MAES</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Véronique Kowalczyk – Plan de cohésion sociale</i></p>
1.1.5.	<p>Assurer le développement culturel sous toutes ses formes</p> <p>Permettre l'accès du plus grand nombre à différentes formes de culture et renforcer l'attractivité de la commune en la matière - sites didactiques, d'exposition, de concert...</p> <p>Un accent sera porté aux matières relevant du Patrimoine, afin de valoriser certains sites et/ou bâtiments communaux.</p>
1.1.5.1.	<p>Etoffer les matières relevant du patrimoine</p> <p>En écho à l'échevinat créé lors de cette mandature, diverses actions seront menées, à l'image</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une scénographie étoffée d'ici fin 2019 à la Maison des Terrils (nouvelles vitrines, centralisation des collections du Laméa...); - de la mise à l'honneur de la langue wallonne par le biais d'ateliers, de spectacles et d'activités extrascolaires (en collaboration avec le service de l'Instruction publique); <p>la labellisation « Ma commune dit oui aux langues régionales » sera par ailleurs étudiée ;</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - de l'étude d'un projet de réalisation d'un fond d'archives communales afin de préserver le patrimoine privé des citoyens ayant un intérêt pour la commune, le cas échéant en partenariat avec des fonds d'archives existant ; - de l'étude d'un projet de création d'un catalogue reprenant le patrimoine communal (artistique, immobilier...). <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Sandrine ALAIMO – Service Culture & Maison des Terrils</i></p>
<p>1.1.5.2.</p>	<p>Poursuivre le développement de la maison des Terrils</p> <p>L'action vise à accroître l'attractivité du site et à le positionner en tant que pôle culturel, patrimonial, naturel et touristique de la commune, via</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'acquisition d'audioguides (premier trimestre 2019); - des visites guidées; - l'accueil des plus jeunes lors de sorties pédagogiques et de stages ; - l'installation de panneaux didactiques (en collaboration avec Natagora) ; - la création d'une bière à l'effigie des terrils « La Gayette » ; - l'élaboration de règlements du site et de ses locaux afin d'en assurer une bonne gestion et de garantir le bon équilibre entre les différentes fonctions du site ; - le projet d'installation, en collaboration avec le service des sports et dans le respect de l'environnement, de modules de fitness le long du RAVEL ; - l'organisation d'un panel d'activités récurrentes destinées à susciter de l'intérêt pour le site (Fêtons les saisons, Terrils en fête, évènements...); - le développement du partenariat avec « La route du feu ASBL », avec pour objectif de créer des contacts avec la Flandre. - Développement des stages nature durant les congés scolaires ; - Projet de réaménagement du parking permettant un meilleur accès au site ; - la publicité du site et sa communication sur les réseaux sociaux ; - Création d'un espace « Expo » dans la partie centrale de la scénographie, dans le but de rendre accessible un espace d'exposition à de jeunes artistes afin de valoriser leur travail et de les faire connaître tout en offrant aux citoyens une ouverture sur la création artistique ;

	<p>- Développement d'un rucher didactique et d'animations « abeilles » pour les écoles.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Sandrine ALAIMO – Service Culture & Maison des Terrils</i></p>
1.1.5.3.	<p>Poursuivre le programme d'investissement dans le renouvellement des salles communales</p> <p>S'inscrivant dans le cadre de la stratégie immobilière communale, une action ciblée, réfléchie et planifiée sera entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à Montegnée, par la finalisation des travaux concernant la scène (nouvelle disposition, nouveau revêtement...) et la sonorisation, le réaménagement et la rénovation de l'entrée (accessibilité PMR) et de la façade latérale (sous réserve de l'obtention de subsides) ; - à Saint-Nicolas ("Fond des rues"), par la mise en conformité du monte-charge (courant 2019) et un rafraîchissement intérieur (travaux de peinture - 2019-2020); - pour l'ensemble de salles, via l'équipement d'un matériel de sonorisation permettant au minimum une prise de parole optimisée. <p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Sandrine ALAIMO – Service Culture et Maison des Terrils (avec la collaboration du service des Travaux)</i></p>
1.1.5.4.	<p>Renforcer les projets culturels porteurs de sens</p> <p>L'action vise à</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise sur pied d'un pied d'un pôle d'excellence du travail du bois, regroupant dans un premier temps les ASBL « Centre de la marionnette » et « Collectif Lutherie », sur un même site, mis à disposition par la commune. Il s'agit, pour la commune, de participer concrètement au soutien à la transmission de savoir-faire d'artisanats d'excellence. Des formations et des stages en collaboration avec la commune sont également prévus ; - la mise en place de divers événements culturels gratuits ou à moindre coût (concerts, animations diverses, ateliers, fête italienne, Culturmonde...). Ces projets visent à favoriser le vivre ensemble, la multi culturalité, l'éveil aux différentes formes d'art, l'éducation et l'action citoyenne, l'accès à la culture pour tous. <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p>

	<p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Sandrine ALAIMO – Service Culture & Maison des Terrils</i></p>
1.1.5.5.	<p>Développer les activités des bibliothèques</p> <p>L'action vise à développer le rayonnement des bibliothèques communales et le goût de la lecture, à travers notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la collaboration avec les écoles de la commune afin de permettre à tous les enfants d'avoir un accès privilégié à la lecture et aux activités qui en découlent ; - la création de divers événements (nuit des bibliothèques, ateliers d'été...) pour développer l'intérêt des jeunes et des moins jeunes envers les bibliothèques ; - l'acquisition de jeux en vue de développer un projet de ludothèque qui soit accessible à tous (mêmes conditions que pour l'emprunt de livres) ; - la pérennisation de la bourse aux livres ; - la pérennisation des soirées jeux de société D6. <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Sandrine ALAIMO – Service Culture & Maison des Terrils</i></p>
1.1.5.6.	<p>Réformer la gestion des salles communales et la gouvernance de la vie associative locale</p> <p>L'action consiste en la reprise par la commune des activités et missions de l'ASBL Centre culturel de Saint-Nicolas au 1er janvier 2024, en ce compris la gestion des salles qui lui étaient concédées. Pour ce faire, un cadre administratif et financier ad hoc sera mis sur pied avant la fin 2023. Autant que possible, il sera veillé à ce que ce changement n'impacte pas négativement les usagers, au premier rang desquels se trouvent les associations locales. Ainsi, un « Forum associatif saint-clausien » sera mis sur pied, afin de garantir leur association dans l'établissement des règles de gestion des dites salles et, plus globalement, afin de maintenir un espace de dialogue et d'échanges entre la commune et ses partenaires associatifs.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Sandrine ALAIMO – Service Culture & Maison des Terrils</i></p>

1.1.6.	<p>Développer la politique communale en matière de bien-être animal</p> <p>L'action vise notamment à renforcer les collaborations existantes avec la SRPA (transports d'animaux, pigeonnier...) et les Pompiers (NAC, animaux sauvages...), en bonne intelligence avec le service proposé par le CREAVES des Terrils.</p>
1.1.6.1.	<p>Redynamiser le centre de revalidation des espèces animales vivant à l'état sauvage (CREAVES)</p> <p>L'action vise à</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'une ASBL "CREAVES des Terrils" courant 2019; - l'engagement d'un ETP; - le développement général des structures et l'acquisition d'un matériel étoffé. <p>Un partenariat avec d'autres communes avoisinantes (via convention) sera institué dans la foulée.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Mélissa DE FAVERI – Service environnement</i></p>
1.2.	<p>ETRE UNE COMMUNE QUI (RÉ)AMÉNAGE SON CADRE DE VIE</p>
1.2.1.	<p>Développer l'attractivité de l'entité communale</p> <p>En dépit du relief accidenté et de la densité topographique de la commune, l'action vise à renforcer les mesures prises pour favoriser l'implantation d'activités sur commune (de concert avec l'action 1.3.2.3 - "Plan d'actions en faveur du commerce local"), dans le respect des structures riveraines existantes et en parfaite intégration avec l'environnement.</p>
1.2.1.1.	<p>Finaliser la rénovation de l'ancienne coopérative de Tilleur</p> <p>Une fois le terme échu de la procédure consécutive à la faillite de l'entrepreneur initial par la récupération du cautionnement (premier semestre 2019), divers marchés subsidiaires seront lancés (portes, peintures...) afin d'espérer une fin effective des travaux au terme de l'année 2019, selon planning des corps de métier actuels.</p> <p>Indicateurs de résultat: inauguration effective, nombre d'événements organisés...</p> <p><i>Etat d'avancement : action achevée</i></p> <p><i>Référent politique : Jérôme AVRIL</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Thierry BAPTISTE – Service des travaux</i></p>

1.2.1.2.	<p>Reconstruire la salle polyvalente du quartier Coopération</p> <p>L'action consiste à entamer les travaux à l'automne 2019, une fois le désamiantage de l'ancienne dalle terminé.</p> <p>Indicateur: inauguration effective, nombre d'événements organisés.</p> <p><i>Etat d'avancement : action achevée</i></p> <p><i>Référent politique : Jérôme AVRIL</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Thierry BAPTISTE – Service des travaux</i></p>
1.2.1.3.	<p>Initier un schéma de développement communal</p> <p>Au vu de l'évolution de la difficulté de perception des enjeux territoriaux communaux pour tous les acteurs, privés ou publics, il convient pour la commune de disposer d'une vue d'ensemble de son territoire en vue de mieux l'appréhender (densification de certains quartiers et maintien du cadre de vie dans d'autres, implantation à l'échelle macro des différentes fonctions, etc.).</p> <p>L'outil urbanistique adéquat pour ce faire est le schéma de développement communal. Ce schéma définit la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal sur la base d'une analyse contextuelle et comporte les principaux enjeux territoriaux, les perspectives et les besoins en termes sociaux, économiques, démographiques, énergétiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ainsi que les potentialités et les contraintes du territoire. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1° les objectifs communaux de développement territorial et d'aménagement du territoire à l'échelle communale, et la manière dont ils déclinent les objectifs régionaux du schéma de développement du territoire ; 2° les principes de mise en œuvre des objectifs, notamment ceux liés au renforcement des centralités urbaines et rurales; 3° la structure territoriale. <p>Le Conseil communal ayant validé le principe du SDC le 31 mai 2021, le Collège a désigné, suite à un marché public, l'auteur de projet chargé de le réaliser en séance du 17 décembre 2021.</p> <p>L'objectif de l'action est, en fin de mandature, d'être le plus loin possible dans l'élaboration du SDC (la procédure prenant plusieurs années).</p>

	<p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Jérôme AVRIL</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Francis BOECKX – Service urbanisme</i></p>
1.2.2.	<i>Développer les initiatives en matière de mobilité et de sécurité routière</i>
1.2.2.1.	<p>Favoriser la mobilité douce en créant des espaces protégés permettant de rejoindre le RAVEL</p> <p>En collaboration avec les Habitations sociales, constituer sur l'entité un maillage d'interconnexions, autour du RAVEL, en empruntant les voies lentes existantes, afin d'encourager les modes doux et les fusions entre quartiers.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Jérôme AVRIL</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Thierry BAPTISTE – Service des travaux</i></p>
1.2.2.2.	<p>Initier la mise en œuvre d'un plan communal de mobilité et de sécurité routière</p> <p>Une fois l'inscription au PIC de l'action, celle-ci visera à encourager la mise sur pied de commissions participatives (en fonction des cas étudiés) et à déterminer (2020-2021) les différentes phases d'élaboration du plan. Une fois approuvé par la Région Wallonne, une analyse préalable précédera la mise en œuvre planifiée des projets.</p> <p>L'action vise également, outre une rénovation continuée et réfléchie des trottoirs de l'entité, à intégrer le développement de la sécurisation des passages pour piétons - signalisation et éclairage adapté, ainsi que l'amélioration de la sécurité des usagers dits faibles.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Valérie MAES & Jérôme AVRIL</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Philippe STRUBBE – Service mobilité</i></p>
1.2.3.	<i>Renforcer la sécurité des personnes et des biens</i>
	<p>Première des libertés, la sécurité sur le territoire de l'entité est une priorité constante. En privilégiant les renforcements ciblés et en concertation avec les autorités policières renouvelées, il s'agit donc de lutter contre un maximum de délinquances, qu'elles soient routière, juvénile, environnementale, criminelle ou autres.</p>
1.2.3.1.	<p>Acquérir des caméras de surveillance supplémentaires</p> <p>Pour accentuer la lutte contre les incivilités récurrentes et en collaboration avec les services concernés, l'action vise à compléter l'équipement actuel par une ou deux</p>

	<p>caméras « mobiles ». Disposées de manière aléatoire aux endroits problématiques préalablement identifiés, elles permettront d'accroître la flexibilité de la surveillance et l'identification optimisée des auteurs d'incivilités, et diminuer d'autant le sentiment ressenti d'impunité.</p> <p><i>Etat d'avancement : action achevée</i></p> <p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Mélissa DE FAVERI – Service environnement</i></p>
1.2.3.2.	<p>Améliorer la présence policière dite de proximité dans les quartiers</p> <p>Dès l'effectivité de la nomination d'un nouveau chef de zone (fin 2019), il sera procédé sans délai à une redéfinition des missions des agents de quartier.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Valérie MAES</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Zone de police</i></p>
1.2.3.3.	<p>Sécuriser les lieux aux abords des écoles</p> <p>Améliorer les abords des écoles afin de les rendre davantage visibles par les automobilistes et d'un usage aisé pour les piétons.</p> <p>L'installation de panneaux et de marquages routiers éventuels feront l'objet d'une étude préalable par la Cellule Mobilité, en collaboration avec les écoles concernées et les associations de parents. A l'instar de communes voisines, le recours à des personnes dans le cadre de l'ATL afin d'encadrer les sorties des écoles sera étudié.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Valérie MAES</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Zone de police</i></p>
1.2.4.	<p>Intensifier les politiques locales en faveur de la propreté publique</p> <p>Intègre le développement des politiques de prévention et de répression ciblées, et le renforcement de l'information des citoyens quant à la collecte et au tri des déchets (compostage, déchets organiques).</p>

1.2.4.1	<p>Renforcer le service des sanctions administratives (SAC)</p> <p>En collaboration avec les services de Police locale, des Travaux voire du CPAS, l'action vise à mobiliser les agents constatateurs et les fonctionnaires sanctionneurs pour articuler de manière optimale la prévention et la répression éventuelle.</p> <p>Par ailleurs, dès 2020, la désignation d'un fonctionnaire sanctionneur provincial a été étudiée et rendue effective en 2021.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Mélissa DE FAVERI – service environnement</i></p>
1.2.4.2	<p>Instaurer des circuits sur commune permettant une évacuation des déchets clandestins</p> <p>Une action concertée qui intègre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - un renforcement des effectifs en fonction des réalités constatées: volume, tonnage, localisation...; - des campagnes de sensibilisation; - une intensification des opérations propreté, couplée à une identification/actualisation des zones "points noirs". <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Mélissa DE FAVERI – service environnement</i></p>
1.2.4.3.	<p>Développer le service de collecte des encombrants</p> <p>Tout en garantissant le maintien de la gratuité de ce service, il s'agit d'intensifier la lutte contre le dépôt sauvage d'encombrants, notamment par l'acquisition programmée d'un petit camion-grue au cours de l'année 2019.</p> <p>Un accent particulier sera donné</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. à la responsabilisation des citoyens intéressés par la collecte (prise de rendez-vous, présence physique le jour de l'enlèvement...); 2. au tri des déchets, accentué une fois l'aménagement de l'esplanade du hangar de l'Environnement finalisé. Cet espace pourrait accueillir une zone de "pré-tri" en vue, notamment, de réduire les trajets vers les parcs à conteneurs et de réduire d'autant l'impact environnemental.

	<p><i>Etat d'avancement : action achevée</i></p> <p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Mélissa DE FAVERI – service environnement</i></p>
1.2.4.4.	<p>Poursuivre l'enfouissement des containers à verre</p> <p>S'appuyant sur les programmations stratégiques de l'intercommunale Intradel, l'action entend poursuivre l'enfouissement desdits containers pour concerner, à terme, la totalité du parc communal.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Mélissa DE FAVERI – service environnement</i></p>
1.2.5.	<p><i>Instituer le développement durable et le respect de l'environnement dans la pratique administrative et citoyenne</i></p> <p>Les enjeux climatiques et énergétiques sont autant de défis majeurs, voire d'urgences réelles, auxquels il convient de répondre en assurant une cohésion sociétale pérenne.</p> <p>Il s'agit donc de mobiliser les forces vives (services administratifs communaux, comités de quartier, tissu associatif...) en vue de réfléchir et d'agir pour une "institutionnalisation" du développement durable et du respect de l'environnement à l'échelle communale.</p> <p>Dans le cadre de la Convention des Maires, la commune s'est engagée dans la mise en place d'une politique locale énergie climat-POLLEC (horizon 2030). Plusieurs actions sont comprises au sein de cette politique locale, dont notamment l'établissement d'un plan d'Action en Energie Durable et Climat (PAEDC) et la mise en place d'une cellule "POLLEC" chargée de mettre en œuvre et de suivre ce PAEDC.</p>
1.2.5.1.	<p>Ancrer les économies d'énergie dans la gestion communale</p> <p>Dans le cadre de la stratégie immobilière communale pour ce qui concerne les bâtiments communaux, cette action vise à :</p> <p>Mener une politique volontariste afin de diminuer durablement les consommations énergétiques via:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le remplacement encouragé de l'éclairage public par des luminaires basse-énergie (cf. Programme d'investissement RESA);

	<ul style="list-style-type: none"> - l'installation de pavés de dalles led dans les bâtiments communaux (exemple: premier et deuxième étages de l'Administration communale programmé au 1er semestre 2019); - la tenue régulière de conférences-débats, notamment en partenariat avec le CPAS; - la sensibilisation du jeune public autour de cette thématique (secteur social et éducatif). <p>Mais également</p> <ul style="list-style-type: none"> - en collaboration avec l'Instruction publique, poursuivre le programme de rénovation des écoles communales en favorisant les économies d'énergie. - en collaboration avec l'Environnement, programmer l'installation de panneaux photovoltaïques (2019-2020) au hangar de l'Environnement. - en collaboration avec les Travaux, concrétiser l'étude d'un projet de production d'énergies renouvelables. <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Mélissa DE FAVERI – Service environnement (avec la collaboration des services des travaux et de l'instruction)</i></p>
1.2.5.2.	<p>Renforcer les politiques locales favorables à l'environnement</p> <p>L'action consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> - aménager le hangar du service technique de l'Environnement (esplanade, panneaux photovoltaïques...) en vue d'assurer un fonctionnement optimisé du service; - poursuivre l'engagement communal dans le projet Maya; - concrétiser une gestion différenciée des Espaces Verts, dans le cadre de leur entretien et du désherbage ; - implantation d'un Point Vélo, avec parking de délestage - soumis à étude préalable de faisabilité; - promotion de la biodiversité locale, via l'installation de ruches et la collaboration active avec Natagora pour la réserve naturelle. <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Mélissa DE FAVERI – service environnement</i></p>

1.2.5.3.	<p>Viser la réintégration d'une nature locale dans les cimetières communaux</p> <p>L'action vise, d'ici la fin de la mandature, à garantir, dans le respect dû aux défunts et à leurs proches, la présence maîtrisée de la nature au sein des différents cimetières - végétalisation, gestion de l'eau, développement de la biodiversité.</p> <p>La verdurisation et l'obtention du label « Cimetière Nature » constituent des objectifs à plus long terme.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Patrice CECCATO</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Mélissa DE FAVERI – service environnement</i></p>
1.2.6.	Investissements stratégiques communaux subsidiés
1.2.6.1.	<p>Plan d'investissement communal 2019-2021</p> <p>L'action vise la réalisation de travaux subsidiés par la Wallonie dans le cadre du plan d'investissement communal 2019-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration de la rue des Muguets: rénovation complète de la voirie, des éléments linéaires et des trottoirs ; - l'égouttage du cimetière de Saint-Nicolas ; - l'amélioration de la rue Frédéric Braconier: rénovation complète de la voirie, des éléments linéaires et des trottoirs ; - l'amélioration de la rue François Cloes: rénovation et réduction de la largeur des trottoirs (minimum 1,50m) dans le but de créer des parkings permettant de stationner un plus grand nombre de véhicule ainsi que d'aménagements cyclables. <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Jérôme AVRIL</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Thierry BAPTISTE – Service des travaux</i></p>
1.2.6.2.	<p>Plan d'investissement communal (PIC) & Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité (PIMACI) 2022-2024</p> <p>L'action a pour objectif d'intégrer les différents investissements stratégiques communaux que sont le PIC et le PIMACI pour les années 2022 à 2024. Dans la logique habituelle de ces plans subsidiés par la Wallonie, il est toujours demandé aux communes de rentrer des projets qui dépassent les enveloppes qui leur sont allouées (tous les projets ne pourront sans doute donc pas être réalisés en l'état). Pour 2022-2024, les montants attribués à la commune de Saint-Nicolas sont les suivants :</p>

- 1.410.240,24 € pour le PIC ;

- 261.347,2 € pour le PIMACI.

L'action a pour objectif d'intégrer les différents investissements stratégiques communaux que sont le PIC et le PIMACI pour les années 2022 à 2024. Elle vise la réalisation des travaux suivants :

- la réfection de la rue Buraufosse : rénovation de la voirie, des trottoirs et de l'égouttage

- la liaison cyclo-piéton Ravel ligne 210 vers le site du Bonnet : établissement d'un tapis de béton type Ravel et aménagement des traversées de chaussées.

- l'aménagement du parking de la rue Pasteur et de son éclairage public : aménagement du parking (stationnement voitures et vélos, plantations, éclairage, cheminement piéton,...) et des trottoirs le bordant avec aménagement conforme de l'arrêt de bus ;

- l'aménagement « clôture et cheminement » de l'extension du cimetière de Tilleur : création d'allées principales drainantes et d'allées secondaires enherbées.

- l'éclairage public du parking de la rue Ferrer : rénovation de l'éclairage public du parking

- l'amélioration de la rue de l'Indépendance : rénovation de la voirie, des filets d'eau et de l'égouttage

- la réfection et aménagement de la rue Aux Cailloux : réfection des trottoirs, remplacement de la couche d'usure et réfection de l'égouttage

- la réfection des trottoirs des rues Kennedy et King et l'aménagement sécuritaire du carrefour de ces deux rues : la réfection des trottoirs et des éléments linéaires des rue Président Kennedy et M.L. King et l'aménagement sécuritaire du carrefour de ces deux rues (le profil des rues concernées restera le même après travaux à l'exception du carrefour des deux rues)

- la réfection des trottoirs de la rue Murebure : réfection des trottoirs, remplacement des éléments linéaires, purges de fondation et raclage/pose de la voirie

- la réfection de trottoirs et l'aménagement cyclo-piéton rue Chantraine : réfection des trottoirs côté n° pairs ainsi que création d'un parking longitudinal avec création d'un cheminement cyclo-piéton côté n° impairs

Etat d'avancement : en cours

Référent politique : Jérôme AVRIL

	<i>Référent opérationnel : Thierry BAPTISTE – Service des travaux</i>
1.2.7.	Formaliser les principes et les actions à mener en vue de mettre en œuvre le droit à un logement décent (« Plan logement »)
	<p>Formaliser les principes et les actions à mener en vue de mettre en œuvre le droit à un logement décent (« Plan logement »)</p> <p>Conformément au Code wallon du logement et de l'habitat durable, l'action vise à arrêter les objectifs lors de l'adoption de la déclaration de politique communale du logement:</p> <p><u>1) Dynamiser les filières de logement existantes</u></p> <p>Chaque acteur partageant le même objectif, à savoir un logement décent pour chaque ménage, la création d'une synergie avec les 4 acteurs que compte Saint-Nicolas dans le secteur du Logement (SLSP "Habitations sociales de Saint-Nicolas", AIS "Aux portes de Liège", CPAS et Commune) permettra une meilleure répartition de l'effort et des résultats plus cohérent sur le territoire de l'entité.</p> <p><u>2) Augmenter l'offre de logements</u></p> <p>Une véritable dynamique du logement doit être mise en place, pour ce faire divers outils mis en place par le législateur seront levés.</p> <p>Parmi ceux-ci, la prise en gestion volontaire constitue un outil clé permettant de réintroduire dans le circuit locatif des logements vacants, et de sensibiliser les propriétaires à confier des logements en gestion à l'Agence Immobilière Sociale « Aux Portes de Liège ».</p> <p>La constatation et l'inventaire des logements inoccupés seront dès lors poursuivis. Dans ce cadre, des synergies devront être développées avec cet opérateur, le CPAS et le Service Logement afin de voir attribuer les logements en bonne intelligence sociale.</p> <p>La lutte contre les logements inoccupés n'est pas une nouveauté et doit être poursuivie. Ainsi, au regard du manque criant de logements en Région Wallonne, aucun moyen ne sera négligé pour remettre dans le circuit locatif, ou acquisitif, les habitations inoccupées.</p> <p>Le droit à un logement décent constitue un droit fondamental de la personne humaine.</p> <p>Dans ce cadre, le travail de contrôle sur la salubrité des logements sera intensifié de même que la lutte contre les marchands de sommeil. Pour faciliter l'identification des logements problématiques, le partage d'informations sera accru entre les Services Population, la Police locale, le CPAS, le Service Logement et la SLSP.</p>

Cette Cellule Logement devra, dans ce cadre, jouer un rôle de coordination avec les services extérieurs à l'Administration communale (Police, CPAS, AIS et SLSP). Cette coordination permet le partage d'informations, d'identifier les logements problématiques, ainsi que d'assurer un suivi des actions suite à un arrêté d'insalubrité, d'inhabilité.

3) STOP béton ou l'urbanisation raisonnée

Saint-Nicolas est la commune la plus densément peuplée de Wallonie comptant 3 544 habitants par kilomètre carré.

Paradoxalement, la densification à outrance ne permet cependant pas de baisser les prix du marché et génère d'autres problèmes (mobilité, stationnement, égouttages, ...). Au contraire, elle est un terrain propice au développement de marchands de sommeil qui louent des biens de tailles moyennes à un trop grand nombre de personnes.

Actuellement, les dossiers d'urbanisme sont donc analysés en fonction du seul CoDT et de l'ancien Règlement sur les bâtisses de Saint-Nicolas. La mise en place d'outils modernes tel qu'un schéma de développement communal ainsi que d'un plan de mobilité permettra à Saint-Nicolas d'orienter l'aménagement de son territoire sur une nouvelle voie dans laquelle le frein du tout au béton pourra prendre place.

Le Service Urbanisme apparaîtra alors comme le régulateur du logement de qualité dans un environnement de qualité.

4) Valoriser un habitat de haute qualité environnementale

En signant la convention des maires, Saint-Nicolas s'est engagée à réduire de 40% les émissions de CO2 à l'échelle de son territoire d'ici 2030. Le secteur du logement représente 30% de ces émissions.

La création d'un guichet logement et énergie sera donc étudiée. Le but serait, avec l'aide du service urbanisme, de guider et de conseiller les candidats bâtisseurs ou rénovateurs, lors de tous travaux permettant d'améliorer la durabilité du bâti et d'en réduire les dépenses énergétiques ainsi que de guider les citoyens à l'application des normes PEB (isolation, ventilation, ...) lors de l'introduction d'un permis d'urbanisme et informera sur toutes les formes de prime octroyées en matière d'énergie ou de logement. Cette étude devra tenir compte des possibilités financières (y compris les subsides, dans le cadre de POLLEC notamment) humaines et techniques de la commune.

La précarité énergétique sera également aux centres de nos attentions. Selon le baromètre énergétique de la fondation du roi Baudouin, plus d'un belge sur 5 éprouve des difficultés à se chauffer. En matière de logement, les résultats confirment que les

	<p>locataires sont nettement plus touchés par la précarité énergétique. Ce baromètre met également en évidence le lien existant entre l'état de dégradation du logement et le fait d'être en précarité énergétique. Une attention particulière sera donc donnée lors de l'examen de demandes de division de logement quant aux mesures prises pour l'isolation et les moyens de chauffer ces logements (des charges d'urbanisme pouvant dans certains cas être imposées).</p> <p>Le CPAS joue également un rôle central sur l'accès au chauffage dans l'accompagnement des personnes précarisées. Une collaboration étroite en la matière doit être mise en place pour dégager une aide cohérente et structurée.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Jérôme AVRIL</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Thierry BAPTISTE – Service des travaux (avec la collaboration des services logement et urbanisme)</i></p>
1.2.8.	Réaménager le cimetière de Tilleur
	<p>Réaménager le cimetière de Tilleur</p> <p>Dans le cadre de la réflexion globale sur la gestion des cimetières communaux, l'action vise à étendre le cimetière de Tilleur, en créant une jonction entre la partie dite « vieux cimetière » et la partie dite « nouveau cimetière ». Ce nouvel espace, qui comprendra une parcelle aux étoiles, sera végétalisé et aménagé en concertation avec la cellule de gestion du patrimoine funéraire du Service public de Wallonie.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Arnaud MATHY</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Thierry DECHAMPS – Service des sépultures</i></p>
1.3.	ETRE UNE COMMUNE FINANCIÈREMENT PROACTIVE
1.3.1.	Encadrer la gestion financière pour maintenir le pouvoir d'achat des ménages
	<p>Par l'encadrement d'une fiscalité stable et par la volonté d'une autonomie de gestion recouvrée, responsable et tenant compte de l'ensemble des réalités socio-économiques de l'entité, il convient d'agir afin de préserver au mieux le pouvoir d'achat des ménages saint-clausiens.</p>
1.3.1.1.	Maintenir une fiscalité modérée
	<p>L'action consiste à maintenir autant que possible les taxes existantes pour la durée de la mandature -budget de référence: 2019.</p>

	<p>Critère d'objectivation: Typologie des communes 2018 (Belfius)/ communes urbanisées: cluster W12</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Valérie MAES</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Vincent RUIZ – Directeur financier</i></p>
1.3.1.2.	<p>Sortir du plan de gestion</p> <p>En concertation avec le CRAC, procéder au remboursement anticipé des crédits concernés pour ne plus faire l'objet que d'un suivi dit "léger" par ledit Centre, et recouvrir une latitude de gestion stricte, responsable mais autonome.</p> <p><i>Etat d'avancement : action achevée</i></p> <p><i>Référente politique : Valérie MAES</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Vincent RUIZ – Directeur financier</i></p>
1.3.2.	<p>Soutenir l'économie à l'échelon communal</p> <p>Il convient d'encourager l'économie de proximité par le biais d'axes multiples: favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et de nouveaux commerces, poursuivre le développement d'emplois locaux, soutenir les "petits" indépendants dans leur volonté d'installation, conserver une offre de produits adaptés aux besoins des citoyens...</p>
1.3.2.1	<p>Optimaliser le fonctionnement du service de l'Emploi</p> <p>L'action consiste à offrir aux agents et au public concernés un service étoffé en vue de soutenir et renforcer l'accès à l'emploi. Ainsi, notamment,</p> <ul style="list-style-type: none"> - de nouveaux locaux, agrandis et plus conviviaux, permettant notamment la tenue de séances d'information récurrentes (troisième étage de l'Administration communale) - été 2019; - la poursuite de la collaboration avec la MIREL ASBL, afin de garantir la présence d'un deuxième travailleur lié au service de l'emploi au sein de l'administration ; - la proposition à l'étude de fournir des outils de consultation d'offres d'emploi sur les différents sites communaux... <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Arnaud MATHY</i></p>

	<i>Référente opérationnelle : Françoise CLAESSENS – Service Emploi</i>
1.3.2.2	<p>Encourager l'implantation d'activités économiques</p> <p>L'action consiste à inciter l'installation de nouvelles activités économiques sur le territoire de l'entité via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'intégration de cette réflexion dans l'élaboration du schéma de développement communal (étude de faisabilité de l'implantation d'un parc d'activités mixtes - logement, PME, grandes et/ou moyennes surfaces commerciales, commerce local...); - l'étude systématique, dans le cadre de projets urbanistiques d'une certaine ampleur (nouvelle construction ou rénovation), de l'implantation de cellules commerciales. <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Arnaud MATHY</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Laurence SWITTEN – Service commerce</i></p>
1.3.2.3	<p>Plan d'actions en faveur du commerce local</p> <p>L'action vise à offrir une plus grande visibilité des activités commerciales réparties sur l'entité communale et à soutenir le développement de celles-ci.</p> <p>Pour ce faire, plusieurs pistes seront à l'étude dès la fin 2019:</p> <ul style="list-style-type: none"> - programmer un cadastre des commerces afin d'établir, d'une part, un état des lieux concret et actualisé au fil des ans, et, d'autre part, une mise à niveau du respect des prescrits légaux, notamment en matière de sécurité relative aux conditions d'exploitation; - sous réserve des budgets disponibles, possibilité d'octroi d'un coup de pouce à l'installation - conditionné au respect de conditions strictes; - octroyer des « chèques commerces locaux » aux citoyens (en 2021 et 2022) ; - supprimer certaines taxes pour les commerçants (débits de boissons, enseignes, terrasses) en 2022 ; - assurer une promotion optimisée par les réseaux sociaux et les canaux d'information locale: page Facebook du service (premier semestre 2019), radios locales, bulletin communal; - octroyer une aide directe sous forme de subside aux commerçants locaux en 2021 ; - corollaire au cadastre envisagé (cf.supra), l'établissement d'un registre de commerces consultable par le citoyen (site Internet et bulletin communaux).

	<p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Arnaud MATHY</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Laurence SWITTEN – Service commerce</i></p>
1.3.2.4	<p>Aider les PME et les indépendants locaux dans leurs démarches administratives</p> <p>L'action vise à établir un "vade-mecum" à destination des commerçants (en place sur l'entité ou désireux de s'y établir), listant les démarches concrètes à suivre en matière de respect des prescrits légaux (normes d'exploitation, rapports sécurité préalables...).</p> <p>Plus globalement, cette démarche s'inscrira dans une logique de soutien et de systématisation de la disponibilité et de la proactivité du service vis-à-vis des commerçants locaux.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référent politique : Arnaud MATHY</i></p> <p><i>Référente opérationnelle : Laurence SWITTEN – Service commerce</i></p>
1.4	Etre une commune qui encourage la citoyenneté par le biais de dispositifs participatifs
1.4.1.	Encourager les pratiques de bonne gouvernance et la lisibilité de l'action publique
	<p>Déjà entreprise par la volonté initiée en 2019 de mieux communiquer avec les citoyens (courrier de suivi, sensibilisation des agents, réseaux sociaux, nouveau site internet à venir ...), l'action entend développer l'opportunité pour les citoyens de s'impliquer davantage dans la vie communale.</p>
1.4.1.1	<p>Organiser des consultations et des rencontres citoyennes au regard des problématiques locales spécifiques</p> <p>L'action permettrait d'attirer l'attention des autorités sur des problèmes ponctuels d'intérêt local.</p> <p>Sur base d'échanges constructifs, menés à partir d'éléments objectifs, une procédure de suivi serait initiée. Celle-ci permettrait notamment de pointer concrètement les difficultés posées et les acteurs (civils et administratifs) en charge du/des dossiers arrêtés de concert (identification), de programmer la/les réalisations à mener (phasage) et d'arrêter les critères de rencontre de l'objectif poursuivi (conclusion et suivi).</p> <p>Dans le même ordre d'idées, dans le cadre d'une collaboration entre les services des Travaux de l'environnement et de la mobilité, une plateforme citoyenne proactive</p>

	<p>serait étudiée afin de signaler de manière actualisée certaines altérations du domaine public (affectant par exemple les voiries communales). Les éléments bloquants seront étudiés afin d'être, autant que possible, levés (cf. évaluation de l'action 1.4.1.1).</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Valérie MAES</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Pierre LEFEBVRE – Directeur général</i></p>
1.4.1.2	<p>Favoriser la mise en place de budgets participatifs</p> <p>En collaboration avec l'ensemble des services, l'action vise à prévoir un budget alloué à la confection de montants limités, qui permettraient de financer des projets d'habitants de la commune. La mise en débat et la décision finale, seraient menées de concert par l'Autorité et la population concernée.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Valérie MAES</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Maxime LAFOSSE – Directeur général adjoint</i></p>
1.4.1.3	<p>Initier la mise sur pied d'une commission consultative de l'aménagement du territoire et mobilité (CCATM)</p> <p>L'action vise à initier la mise en place d'une commission consultative de l'aménagement du territoire et mobilité (CCATM).</p> <p>Le Code de Développement territorial prévoit la possibilité pour les autorités communales de créer une CCATM. Bien que la CCATM soit un organe consultatif, elle doit être obligatoirement consultée par les autorités locales pour certaines matières. La commission peut aussi, d'initiative, rendre des avis aux autorités communales sur l'évolution des idées et des principes dans ces matières et sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local. Les avis rendus par la CCATM ne doivent pas obligatoirement être suivis par le pouvoir communal qui motive, le cas échéant, sa divergence d'avis sur la commission.</p> <p>L'objectif est, à la fin de la mandature, d'être le plus loin possible dans le processus de mise sur pied de la CCATM.</p> <p><i>Etat d'avancement : action à lancer</i></p> <p><i>Référent politique : Jérôme AVRIL</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Francis BOECKX – Service urbanisme</i></p>

2.	VOLET INTERNE
2.1.	Rendre la commune plus efficace et efficiente
2.1.1.	<p><i>Améliorer l'utilisation des nouvelles technologies de l'information au bénéfice du citoyen</i></p> <p>A l'ère de l'e-gouvernement, il s'agit d'encourager une réelle simplification administrative visant à faciliter certaines démarches, limiter les redondances et supprimer les doublons, en assurant la communication et la transversalité entre les acteurs concernés.</p> <p>L'action vise plus globalement à encourager un changement de culture, à migrer vers une mutualisation et une transversalité des systèmes, à la formation systématisée des Employés au numérique...</p>
2.1.1.1	<p>Développer le site internet communal</p> <p>L'action vise à lancer un marché de services (2020-2021) pour le développement et la maintenance d'un nouveau site Internet communal.</p> <p>Divers critères seront particulièrement étudiés: lisibilité et clarté de l'information diffusée, convivialité de l'interface et facilité d'usage, simplicité des mises à jour...</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Valérie MAES</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Pierre LEFEBVRE – Directeur général</i></p>
2.1.1.2	<p>Simplifier certaines démarches administratives (eGuichet)</p> <p>L'action s'appuie sur un modèle de gouvernance ouverte et participative, visant à s'inscrire dans la logique Smart City. Il s'agit d'accroître l'offre de prestation des services communaux en exploitant les innovations et les opportunités du numérique, en l'espèce une orientation usagers et un développement des services en ligne. Pistes envisagées (liste non exhaustive): délivrance de certains documents Population-Etat civil- Casier judiciaire, location de salles...</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Valérie MAES</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Robert DELANTE – Service population</i></p>

2.1.2.	Renforcer l'accessibilité de l'administration
2.1.2.1	<p>Diffuser les séances publiques du Conseil communal</p> <p>Afin d'accroître l'accessibilité aux citoyens du processus décisionnel communal, l'action vise à l'acquisition d'une solution complète permettant la captation et la diffusion des séances publiques du Conseil communal sur Internet, et cela même après la crise sanitaire actuellement traversée (laquelle impose souvent le recours à la vidéoconférence pour tenir les conseils communaux).</p> <p>Ainsi, les séances publiques du Conseil communal pourraient être visionnées depuis chez lui par le citoyen, que ce soit en direct ou en différé. Couplée à la mise à disposition préalable sur le site internet communal des projets de délibération et de la note de synthèse explicative, cette action contribuera à rapprocher encore davantage le décideur politique local du citoyen, en démystifiant l'action publique communale.</p> <p><i>Etat d'avancement : action achevée</i></p> <p><i>Référente politique : Valérie MAES</i></p> <p><i>Référents opérationnels : Pierre LEFEBVRE & Maxime LAFOSSE – Direction générale</i></p>
2.1.2.2	<p>Assurer un accueil personnalisé pour tout nouveau citoyen</p> <p>L'action consiste dans la réalisation d'une brochure listant les services communaux: leur périmètre d'action et leurs coordonnées complètes. Cet objectif s'accompagnera d'une sensibilisation des agents du service Population à la distribution du fascicule et à la délivrance de toute information utile à fournir aux nouveaux citoyens saint-clausiens.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Valérie MAES</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Pierre LEFEBVRE – Directeur général</i></p>
2.1.3.	Optimiser le fonctionnement entre services et entre structures ainsi que la gestion immobilière
2.1.3.1	<p>Développer la gestion des ressources humaines</p> <p>L'action vise à mobiliser davantage l'ensemble des forces vives en interne afin d'optimiser les ressources humaines.</p> <p>Ceci passe notamment par</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'établissement de profils de fonction actualisés;

	<ul style="list-style-type: none"> - le développement de plans de formation, partie intégrante de la carrière de l'agent; - l'évaluation continuée des membres du personnel; - l'instauration du télétravail structurel, sur base volontaire et là où il est possible ; - l'adaptation renouvelée du cadre, dès le premier semestre 2019... <p>Nombre de ces projets découleront de l'adaptation de l'organigramme, l'actualisation des missions et rôles des services ainsi que l'adoption de nouveaux statuts, administratif et pécuniaire. Ces statuts contribueront, dans la limite de ce qui est permis par la Wallonie, à l'attractivité de notre fonction publique locale (régime de congés, indemnités, promotions etc.). De plus, une réflexion objectivée (via consultance externe) sur la politique de nominations (et sa soutenabilité eu égard à la charge des pensions) sera lancée.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Valérie MAES</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Pierre LEFEBVRE – Directeur général</i></p>
2.1.3.2	<p>Mise sur pied d'un système de contrôle interne</p> <p>Conformément aux prescrits légaux (INTOSAI, CDLD), l'action vise à améliorer les processus internes en vue de la réalisation d'objectifs et de projets prédéfinis, en intégrant au maximum la gestion des risques inhérents aux différents services.</p> <p>Très concrètement, il s'agira d'organiser une méthode de travail pour un maximum de situations pouvant se poser à l'administration et de constituer un répertoire (par exemple sous forme de FAQ disponible sur serveur Internet) permettant à chaque membre du personnel autorisé de prendre connaissance de cette méthode définie.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p> <p><i>Référente politique : Valérie MAES</i></p> <p><i>Référents opérationnels : Pierre LEFEBVRE & Maxime LAFOSSE – Direction générale</i></p>
2.1.3.3	<p>Renforcer les synergies avec le CPAS</p> <p>En concertation avec le CPAS et en parallèle à la synergie financière existante, l'action vise à étudier l'établissement de conventions de synergies dans un but d'économies d'échelle et d'utilisation rationnelle des ressources. A titre d'exemple, la passation de marchés publics conjoints sera encouragée, de même que la mise à disposition de personnel contractuel et/ou statutaire.</p> <p><i>Etat d'avancement : en cours</i></p>

	<p><i>Référente politique : Valérie MAES</i></p> <p><i>Référents opérationnels : Pierre LEFEBVRE & Maxime LAFOSSE – Direction générale</i></p>
<p>2.1.3.4</p>	<p>Etablir une stratégie immobilière communale</p> <p>L'action vise à l'établissement d'une stratégie immobilière globale, cohérente et réaliste en matière de gestion des propriétés immobilières communales. Les moyens communaux (financiers et humains) ne permettent plus de se passer de cette vision d'ensemble.</p> <p>Les objectifs de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la rationalisation immobilière ; - la priorisation des travaux à effectuer dans les bâtiments ; - l'amélioration de la performance énergétique du bâti communal ; - l'établissement d'un programme de maintenance par bâtiment. <p>Concrètement, l'ensemble des bâtiments communaux (sauf les plus récents) seraient audités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du point de leur utilisation ; - du point de vue énergétique ; - du point de vue des travaux à y effectuer ; - du point de vue de l'organisation future de la maintenance. <p>L'expert externe qui sera désigné (l'intercommunale ECETIA, dont la commune est associée et qui dispose d'une solide expérience en la matière, est sérieusement envisagée), rendrait un rapport au Collège précisant ce qu'il préconise pour tel bâtiment (vente, démolition, travaux à court, moyen ou long terme) et les priorités à établir entre les différents bâtiments.</p> <p><i>Etat d'avancement : action à lancer</i></p> <p><i>Référent politique : Jérôme AVRIL</i></p> <p><i>Référent opérationnel : Thierry BAPTISTE – Service des travaux</i></p>